



16ème législature

Question N° : 455	De M. Guillaume Gouffier Valente (Renaissance - Val-de-Marne)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports urbains	Tête d'analyse > Mise en œuvre du calendrier du Grand Paris Express	Analyse > Mise en œuvre du calendrier du Grand Paris Express.
Question publiée au JO le : 05/12/2023 Réponse publiée au JO le : 13/12/2023 page : 11255		

Texte de la question

M. Guillaume Gouffier Valente interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le respect du calendrier de mise en œuvre du Grand Paris Express. En projet depuis de nombreuses années, le Grand Paris Express apparaît comme essentiel pour les citoyens franciliens. Il est la promesse de déplacements plus simples, de services publics plus accessibles, plus écologiques. Il est aussi la réponse à un besoin d'équilibre territorial et de désenclavement d'un certain nombre de territoires paupérisés. Or, dans de nombreuses communes de la région et plus particulièrement dans la commune de Fontenay-sous-Bois, sur la circonscription de M. le député, à qui l'arrivée de la ligne 1 est promise depuis de nombreuses années, les inquiétudes continuent de grandir quant à la réalisation de ce projet dans le projet initialement prévu. L'ensemble des habitantes et habitants de la région et les collectivités, notamment en petite couronne, le sont tout autant. Aussi, il l'interroge sur les garanties nécessaires à la tenue des calendriers initialement prévus pour la réalisation de ce grand projet.

Texte de la réponse

GRAND PARIS EXPRESS

Mme la présidente. La parole est à M. Guillaume Gouffier Valente, pour exposer sa question, n° 455, relative au Grand Paris Express.

M. Guillaume Gouffier Valente. Merci pour votre présence, monsieur le ministre délégué chargé des transports. Il m'arrive rarement de solliciter le Gouvernement dans le cadre des questions orales sans débat, mais il m'importait de vous interroger sur un sujet majeur pour le territoire francilien, à savoir le respect du calendrier de réalisation du Grand Paris Express.

Je ne reviendrai pas sur les enjeux liés à cette infrastructure. La construction de cette liaison, qui desservira soixante-douze gares, dont soixante-huit seront nouvelles, a été décidée, non pas, comme d'aucuns l'affirment, dans la perspective des Jeux olympiques de 2024, mais dès la fin des années 2000, afin de rééquilibrer la région francilienne, de désenclaver certains territoires et de lutter contre les inégalités de mobilité en Île-de-France. Bref, il s'agit d'un projet majeur, d'envergure nationale, européenne et internationale.



Or le respect des délais de réalisation des travaux suscite des inquiétudes. Je souhaite donc savoir si vous avez des éléments de nature à nous garantir que ces délais seront bien tenus pour l'ensemble du projet du Grand Paris Express.

Par ailleurs, on dit que la rénovation de la gare de Val-de-Fontenay, située dans ma circonscription, pourrait prendre du retard, ce qui aurait des conséquences sur le fonctionnement des services dont doivent bénéficier nos concitoyennes et nos concitoyens. J'espère donc que les collectivités, la société des grands projets (SGP), les opérateurs et l'État consentiront les efforts nécessaires pour que l'ensemble des délais soient tenus.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports. Merci pour votre question, qui porte sur un projet essentiel pour votre circonscription – je connais votre engagement francilien – et les transports publics en général. Le Grand Paris Express – je le dis d'autant plus aisément que le projet a été lancé sous une majorité précédente et poursuivi en dépit des alternances – montre l'exemple, notamment en matière de maîtrise d'ouvrage, laquelle est assurée par la société des grands projets. Nous nous en inspirerons pour le développement des transports publics des autres grandes métropoles de France.

Le calendrier a été actualisé à plusieurs reprises, car la construction ou le prolongement de quatre lignes et demie de métro constitue un chantier titanesque. Celui-ci sera réalisé en une quinzaine d'années, ce qui est un record en Europe. La dernière actualisation date de la feuille de route de juillet 2021, laquelle sera respectée ; je n'ai pas connaissance d'éléments qui indiqueraient un dérapage. Avec le président du directoire de la société des grands projets, Jean-François Monteils, nous suivrons scrupuleusement cette feuille de route, notamment en ce qui concerne la ligne 15 Est, qui doit entrer en service d'ici à la fin 2030, selon le dernier calendrier prévu. Le respect de ces délais est en bonne voie ; nous ferons tout pour les tenir.

S'agissant de la gare de Val-de-Fontenay, je n'ai connaissance d'aucune information qui laisserait penser qu'il sera difficile de respecter le calendrier prévu, mais je m'engage à faire le point avec vous d'ici au début de l'année 2024.

Le contrat de plan État-région, qui ne porte pas sur les financements du Grand Paris Express, prévoit d'autres projets importants concernant votre circonscription ; je pense au prolongement de la ligne 1 du métro, auquel je vous sais attaché. Le projet a connu des reports, que j'ai assumés car il m'était impossible de le valider en raison de ses défaillances environnementales. Cependant, des études doivent être relancées et l'État est prêt à les soutenir, notamment dans le cadre du contrat de plan État-région.

Mme la présidente. La parole est à M. Guillaume Gouffier Valente.

M. Guillaume Gouffier Valente. Merci d'avoir élargi votre réponse, très complète s'agissant de Val-de-Fontenay, au projet de la ligne 1, qui reste à l'ordre du jour, même s'il connaîtra des décalages. Permettez-moi de saluer, non seulement votre action mais également celle de la direction et des équipes de la société des grands projets. Vous vous êtes rendu, il y a quelques jours, dans le Val-de-Marne, dans la circonscription de Mathieu Lefèvre, pour le dévoilement de la première rame des futurs métros, qui a été fortement salué localement.

Mes collègues parlementaires franciliens, en particulier val-de-marnais, et moi-même restons mobilisés pour que les travaux soient réalisés dans les délais prévus et que la mise en fonctionnement de cette infrastructure historique soit une réussite pour nos concitoyennes et nos concitoyens.